

PRÉ-BORDEREAU - ENTREPRISE DE 10 SALARIÉS ET PLUS

<p>En retour de ce document, nous vous adresserons le bordereau DISTRIFAF renseigné, avec les indications nécessaires pour vos cotisations au titre du Plan de formation et de la Professionnalisation.</p> <p>SI VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS, Contactez les services de DISTRIFAF : Par courrier au 11, rue de Rome - 75008 PARIS Tél. : 01 53 42 19 85 - Fax: 01 55 30 03 12 E-mail: contact@distrifaf.fr</p>	<p>Entreprise:</p> <p>N° SIRETCode NAF:</p>
---	--

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS (Merci d'indiquer les modifications si nécessaires et préciser votre activité principale)

N° SIRET Code APE Personne à contacter

Téléphone Fax E-mail

Convention collective

Activité principale (à renseigner obligatoirement)

EFFECTIF AU 31/12/2007 (cf DADS1) *équivalence temps plein (Voir notice)* **Effectif moyen annuel**

Catégories	1 Ouvriers non qualifiés	2 Ouvriers qualifiés	3 Employés	4 Techniciens AM	5 Ingénieurs, cadres dirigeants	Totaux
Hommes						
Femmes						

ANNÉE DE FRANCHISSEMENT DU SEUIL DE 10 SALARIÉS (cochez la case)

Avant 2002 2002 2003 2004 2005 2006 2007

ANNÉE DE FRANCHISSEMENT DU SEUIL DE 20 SALARIÉS (cochez la case) 2006 2007

FRAIS DE CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE AFFECTÉS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Montant figurant sur le formulaire Taxe Professionnelle:€

MONTANTS TOTAL DES SALAIRES BRUTS 2007 (Cf base Sécurité Sociale DADS1):€

Nombre établissements inclus dans la masse salariale Si supérieur à 1, merci de nous adresser copie de la DADS au 31/12/07

A retourner à :

DISTRIFAF
11 rue de Rome
75008 PARIS

Dans l'enveloppe pré-payée

AVANT LE 1^{er} FÉVRIER 2008

<p>Cachet de l'entreprise</p> <p>Le / / 2008</p>	<p>Signature</p> <p>Nom et qualité du signataire</p> <p>.....</p>
--	--

Comment remplir le pré-bordereau

➔ Renseignements administratifs

Le pré-bordereau comporte des rubriques pré-remplies ; merci d'indiquer les modifications si nécessaires et de préciser votre activité principale.

➔ Effectif moyen de l'année 2007

Les employeurs sont considérés comme occupant au moins 10 salariés dès lors que l'effectif mensuel moyen est au moins égal à 10 en 2007, à calculer en équivalence temps plein (les apprentis et les contrats de professionnalisation ne sont pas inclus dans l'effectif). Si le versement concerne plusieurs établissements, merci de nous préciser le nombre d'établissements concernés et de joindre une copie de la DADS pour pré-calcul du bordereau. En cas de doute, consultez [DISTRIFAF tél : 01 53 42 19 85](tel:0153421985), fax 01 55 30 03 12 ou site internet : www.distrifaf.com

➔ Année de franchissement du seuil de 10 salariés et 20 salariés

L'ordonnance n° 2005-895 publiée le 2 août 2005 a fixé de nouvelles règles au niveau des taux de cotisation des entreprises dont l'effectif se situe entre 10 et 19 salariés.

Il est important que vous renseigniez les années de franchissement de seuil de 10 et 20 salariés afin que DISTRIFAF établisse le bordereau de cotisation de la formation professionnelle correspondant à votre situation.

➔ Frais de Chambre de Commerce et d'Industrie

La part déductible sera calculée par nos soins en fonction du taux appliqué par la CCI dont vous dépendez (montant figurant sur le formulaire de taxe professionnelle de la CCI concernée). Merci de nous envoyer copie recto-verso de vos formulaires de taxe professionnelle.

➔ Montant total des salaires 2007

Montant des rémunérations brutes versées au sens de la Sécurité Sociale (DADS1) y compris les CDD.

Ce pré-bordereau est à nous retourner par télécopie ou par courrier **au plus tard le 1^{er} février 2008** accompagné des documents demandés (DADS).

Début février, nous vous adresserons le bordereau de versement avec l'indication du montant calculé de vos cotisations, à nous retourner, signé et accompagné de votre chèque avant le 29 février 2008.

*Une question, un complément d'information ?
Consultez-nous ou demandez à votre Expert-comptable de remplir le pré-bordereau*

DISTRIFAF • 11 Rue de Rome • 75008 PARIS
Tél : 01 53 42 19 85 • Fax : 01 55 30 03 12
e-mail : contact@distrifaf.com • site web : www.distrifaf.com